

COMPTE RENDU

de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de MOUEN

DU MARDI 2 OCTOBRE 2012

Convocation du 26/09/2012

L'an deux mil douze et le 2 octobre, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. OGIER Hubert, Maire.

Présents : Mme FARCY Annick, M. TOURGIS Lionel, M. VINCENT Maurice (adjoints)
Jean Marie LOYANT, Gaëlle LE GAL, Pascal DEBACKER, Carole HAMON, Jérôme GOUET, Renée GODEFROY, Christèle MARIE ROSALIE, BOSSIERE Georges, Jean Marie MOREAUX
Absente représentée : Saleema LEREVEREND - pouvoir à Hubert OGIER

M DEBACKER Pascal est nommé secrétaire de séance.

Début de séance à 21h10

COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

Urbanisme : depuis la séance précédente,

- Un certificat d'urbanisme a été délivré
- Un permis de construire modificatif a été accordé (modification de façade / changement couleur enduits)

INFORMATIONS CCRO

Personnel intercommunal

Le Maire informe le conseil qu'une réunion s'est tenue à Tourville sur Odon pour aborder les questions de gestion des personnels de la CCRO dans le cadre de notre éventuelle fusion avec Caen la Mer.

Concernant la restauration scolaire, l'application des dispositions de la loi de décembre 2011 conduira à son transfert à Caen la Mer puis à sa restitution à chaque commune courant 2013.

De ce fait les personnels seraient d'abord mutés à Caen la Mer puis à nouveau mutés dans les communes début 2013.

La Préfecture a proposé de procéder en une seule fois en mutant les personnels dans les communes à leur demande au 1^{er} janvier 2013. Dans ces conditions, les communes mettraient à disposition ces agents à la CACLM jusqu'au retour administratif de la compétence chez elles. La Communauté d'Agglomération remboursera les personnels aux communes dans le même temps.

Concernant la compétence voirie / espaces verts, il convient de procéder de la même manière. Considérant les contraintes financières liées notamment aux baisses des dotations de fonctionnement de l'Etat, nous reprendrons cette compétence. Il est en effet essentiel que nous disposions de la masse financière correspondante qui nous sera restituée intégralement pour retrouver une souplesse de gestion pour faire face aux difficultés

Avenir du SIGO

Suite au rattachement de Verson, Tourville sur Odon et Mouen à la Communauté d'Agglomération de Caen la Mer, le SIGO ne conservera que 4 communes membres.

Son fonctionnement futur est donc très problématique tant pour le personnel que pour l'infrastructure.

La CACLM reprendrait la gestion de la station d'épuration et les réseaux des 3 communes intégrant la communauté d'agglomération.

Le SIGO conserverait les réseaux des 4 communes restantes.

QUESTIONS COMMUNALES

- Fixation du **ratio du taux de promotion au grade d'animateur principal 2^{ème} classe dans la cadre de l'avancement d'un agent communal** : 100 %.
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.
- **Créations de postes** : en vue de la fusion éventuelle entre la CCRO et la CACLM et du retour des compétences voirie et restauration scolaire en commune, il convient de créer les postes suivants : 3 adjoints techniques 2^{ème} classe et un adjoint technique principal 1^{ère} classe.
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

- **Echange de terrains** : monsieur le Maire explique que dans le cadre du permis d'aménager du Clos du Commerce un échange de parcelles est nécessaire entre la commune et M et Mme Pringault (parcelles cadastrées AC 194/192 et AC 189/197). Le conseil donne pouvoir à monsieur le Maire pour signer les actes nécessaires à la réalisation de cet échange.
- **Réduction de l'emprise du chemin Importun** : monsieur le Maire explique que l'extrémité du chemin a pour seul usage la desserte de 2 parcelles agricoles appartenant au même propriétaire et qu'il se termine en cul de sac. Il ne fait pas partie d'un itinéraire de promenade ou de randonnée à caractère supra communal. L'autorité propose le retour dans le domaine privé de ladite section (sur 210 ml)
- **Acquisition de parcelles pour le merlon le long de l'A 84** : le projet implique l'acquisition des parcelles suivantes : ZC 0041 /0055 – ZD 0068 / 0001 / 0125. Monsieur le Maire précise que le prix d'acquisition sera fixé dans les actes de vente au vu des procès verbaux d'arpentage définitifs. Le conseil autorise le Maire à acquérir lesdites parcelles et à signer tous les actes nécessaires.

QUESTIONS DIVERSES

- Aménagement de l'atelier municipal route de Bretagne : suite à une demande de location d'une partie du bâtiment, des devis ont été effectués pour scinder le local et refaire l'électricité. Coût total estimé : 17 100 €. Question du coût de l'assurance du bâtiment en cas de changement de destination.
- Carrières de Mouen : étude d'impact consultable en Mairie.
- Clos Castel : les travaux de viabilisation sont en cours ; à l'exception du macro lot toutes les parcelles sont vendues.
- Clos des Écureuils : le lotisseur a présenté un nouveau plan d'implantation des constructions. Le permis d'aménager va être déposé prochainement.
- Expertise pollution sur le terrain de l'ancien atelier municipal : très faibles traces de pollution.
- Consultation sur le projet de schéma directeur de voies cyclables de Caen Métropole : présentation des itinéraires du projet de schéma. Présence d'une liaison douce entre Tourville sur Odon, Mouen et le collège de Verson. Le principe reçoit l'accord du conseil mais le positionnement route de Bretagne ne peut convenir, la voie n'étant pas suffisamment large pour y circuler en toute sécurité. Le PLU positionne cette voie douce en dehors de la départementale et les aménagements en ce sens ont déjà débuté à l'occasion de travaux de voirie en cours (rue de l'Eglise, rue des 7 Acres).
- Téléthon : concours Agility le 10/11/2012 au gymnase de Mouen.
- Cimetière : le Jardin du Souvenir est terminé.
- Bibliothèque : fin du passage du bibliobus (utilisé par trop peu de communes) ; le personnel devra se déplacer à la BDP de Caen pour choisir les ouvrages.
- Football club : manifestation en l'honneur de tous les bénévoles qui ont travaillé pour le club depuis des années et présentation de la nouvelle équipe le 10/10/2012 (salle des associations).
- Etude pour la réalisation d'un « skate park ».
- Chemin de l'Aulne : partie privée à reprendre dans le domaine public.
- Fusion avec la CACLM : Monsieur le Maire propose de relancer Monsieur Duron et de lui rappeler que nous ne sommes toujours pas en possession des estimations chiffrées relatives au retour des compétences en commune. Or ces éléments sont indispensables à la réalisation du budget 2013.
- Commissions : Commission restauration scolaire élargie à l'ensemble des membres du conseil : le 29/10/2012

Monsieur le Maire déclare la session close.

La séance est levée à 23 h 00 minutes.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 6 novembre 2012 à 20 h 30.